

Gérer les sinistres dans le cadre de la Convention IRSI (d'Indemnisation et de Recours des Sinistres Immeuble)

CLTCONV001

Objectifs pédagogiques

- Identifier les spécificités et enjeux de la convention IRSI
- S'approprier les règles d'application et le périmètre
- Identifier les « points d'attention » pour gérer efficacement un sinistre dans le cadre de la convention IRSI
- S'exercer dans la mise en œuvre de cette convention

Contenu

- 1. Le contexte de la convention IRSI**
- 2. les principes de la convention IRSI**
 - a. Champ d'application DDE et incendie
 - b. Causes et locaux exclus
 - c. Tiers à l'immeuble
 - d. Réputé garanti
 - e. Absence d'assurance ou non assurance
 - f. Subsidiarité de l'assurance immeuble
- 3. L'assureur gestionnaire**
Désignation et Rôle
- 4. La recherche de fuite**
- 5. La prise en charge des dommages**
- 6. Les recours**
- 7. Les sinistres en aggravation**
- 8. l'action en remboursement / en récupération**
- 9. Cas pratiques**

Formateur

- ✓ Expert d'assurance, Ingénieur, Certifié EEA Généraliste

Vérification et validation des acquis

- Tout au long de la formation au travers de : Quiz; Cas pratiques ; questionnement régulier
- A l'issue de la formation : Questionnaire satisfaction ; Attestation de fin de formation

FONDAMENTAUX

Durée

2 jours soit 14h00

Horaires : 09h00 à 17H30

Format

Présentiel
(Conditions d'accès et d'accueil adaptées aux personnes en situation de handicap)

Public visé

Tout collaborateur amené à appliquer la convention IRSI

Prérequis

Connaître les fondamentaux de l'assurance dommage et notamment les garanties Incendie et Dégâts des eaux

Pédagogie

50% de théorie
50% de cas pratiques

Présentation PowerPoint
Quiz /cas pratiques/ Fiches synthèse

Contact

+ 33 6 87 96 41 69

formationclients@fr.sedgwick.com